

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTES :**

*Il est préalablement précisé que l'ensemble des conditions générales de vente s'applique à toutes les commandes reçues par mail, courrier, fax ou téléphone.*

*Ces conditions générales de vente sont accessibles à tout moment sur le site internet [www.michelissaly.com](http://www.michelissaly.com) et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.*

### **1) PREAMBULE**

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de ventes ci-après. La validation de votre bon de commande vaudra pleine et entière acceptation des présentes conditions générales de ventes.

### **2) LOI APPLICABLE**

Le Domaine de la Ramaye établi sur le territoire français est soumis au droit français. Toute commande emporte de plein droit votre adhésion à nos conditions générales de vente. Ces conditions générales de vente sont régies par la loi française aussi bien pour les règles de fonds que pour les règles de formes.

### **3) INFORMATIONS LEGALES**

#### **- MINEURS ET CAPACITE JURIDIQUE**

L'ordonnance n° 59-107 du 7 janvier 1959 et la Loi n° 74-631 du 5 juillet 1974 prohibent la vente et l'offre de boissons alcoolisées à des personnes mineures et assimilées. Par conséquent, en remplissant votre Bon de Commande, vous reconnaissez avoir la capacité juridique de conclure le présent contrat.

#### **- ABUS D'ALCOOL**

L'Abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

### **4) UNITE DE CONDITIONNEMENT**

Compte tenu des contraintes de conditionnement, nous vous rappelons que l'unité de commande doit se comprendre par cartons (ou caisses) de 6 ou 12 bouteilles. (Exceptés les coffrets cadeaux).

### **5) SATISFAIT OU REMBOURSE**

Si malgré tous les soins que nous apportons à vinifier nos vins, le produit que vous avez acheté ne vous donne pas entière satisfaction, vous pouvez le retourner à vos frais et dans son emballage d'origine dans les 7 jours francs qui suivent la livraison à :

Michel ISSALY  
DOMAINE DE LA RAMAYE  
Sainte Cécile d'Avès  
81600 GAILLAC

en précisant si vous souhaitez un échange ou un remboursement.

### **6) PRIX**

Les prix de nos produits s'entendent en Euros, toutes taxes comprises et hors frais de port pour les particuliers et hors taxes et hors frais de port pour les professionnels et sont appliqués pendant toute la durée de validité du catalogue des vins édité tout les six mois par le Domaine de la Ramaye.

Les frais de port, les taxes douanières et formalités sont à la charge exclusive des clients.

### **7) LIVRAISON**

#### **7.1- Conditions**

Les produits commandés sont livrés à l'adresse indiquée par le client. Le colis sera acheminé jusqu'au destinataire par l'intermédiaire de notre prestataire de transport habituel ou en tout état de cause par un prestataire de notre choix. Le Client est tenu notamment de vérifier l'état de l'emballage ainsi que le contenu du ou des colis à la livraison, de rapprocher la quantité et références livrées du bon de commande. La signature du récépissé de livraisons emportera acceptation du client.

Le client est tenu d'informer dans les 48 heures après la réception du colis le Domaine de la Ramaye des éventuels dommages occasionnés par le transport.

## 7.2- Délais

FRANCE Métropole :

Le délai moyen de livraison en service standard est de 48 / 72 heures, à compter de la réception de la commande (du lundi au vendredi). Le délai en service express est de 24 heures, à compter de la réception de la commande.

Du 15/12 au 15/01, comptez 5 jours maximum de délai de livraison, et ce pour cause la grande activité des fêtes de fin d'année.

Nous ne livrons pas les DOM-TOM.

UNION EUROPEENNE : 4 jours ouvrés

AUTRES PAYS : variable en fonction de la destination (15 jours maximum)

Sauf cas de force majeure, les délais de livraisons seront, dans la limite des stocks disponibles, ceux indiqués ci-dessus. Ces délais exclus les samedi, dimanche et jours fériés français. Toute commande passée sera traitée du lundi au vendredi jusqu'à 13h30, hors jours fériés français. Ce délai est garanti et peut faire l'objet, en cas de non-respect, d'un remboursement.

Pour le service standard la livraison s'effectue du lundi au vendredi (hors jours fériés et chômés). Pour le service express (France) la livraison s'effectue du lundi au vendredi (hors jours fériés et chômés).

Retard de livraison :

Nous ferons de notre mieux pour faire livrer votre envoi conformément à nos délais habituels de livraison. Néanmoins, si nous n'étions pas en mesure de vous donner satisfaction, nous vous précisons qu'en aucun cas le remboursement du produit ne pourra être exigé au Domaine de la Ramaye et que seule la prestation de livraison pourra, sous les réserves émises aux paragraphes 7.3 et 7.4, faire l'objet d'un remboursement.

## 7.3- Circonstances indépendantes de notre volonté

Nous ne pouvons être tenus responsables des pertes, dommages, erreurs ou défaut de livraison d'un envoi dès lors qu'il serait établi l'existence de circonstances indépendantes de notre volonté. Par "circonstances indépendantes de notre volonté", il faut entendre notamment :

- les cas fortuits ou de force majeure, à savoir notamment : tremblements de terre, cyclones, tempêtes, inondations, guerres, accidents routiers, de train et d'avions, embargos...
- tous défauts ou particularités liés à la nature de l'envoi quand bien même il aurait été connu de nous au moment de notre acceptation,
- tout acte, carence ou négligence de tout tiers, par exemple : l'expéditeur, le destinataire, tout tiers intéressé, tout employé des douanes ou de toute autre administration, les services postaux, tout transporteur ou autre tiers à qui l'envoi serait confié par notre prestataire de transport, pour desservir des secteurs non desservis directement par lui même, et ce, quand bien même l'expéditeur n'aurait pas demandé ou été informé du recours à un tiers.

De même, nous ne sommes pas responsable de tout dommage causé par des phénomènes électriques ou magnétiques et/ou de l'effaçage des images électroniques ou photographiques ou des enregistrements.

## 7.4- Dommages indirects

En cas de non respect de nos engagements et quelqu'en soit la cause, le Domaine de la Ramaye ne sera tenu qu'au seul remboursement de la prestation de livraison sous les réserves énoncées ci-dessus (Retard de Livraison) et en aucun cas des dommages indirects que le client viendrait à invoquer. Ces dommages indirects et pertes s'entendent notamment par toute perte de revenus, de bénéfices, d'intérêts ou de marchés et toute perte liée à l'impossibilité d'utiliser tout ou une partie de l'envoi.

## 7.5- Casse au cours de l'expédition

Si un colis arrive chez le destinataire endommagé (casse de la ou les bouteilles), le destinataire doit refuser le colis. Le transporteur se chargera d'informer le Domaine de la Ramaye. A réception de cette information, le Domaine de la Ramaye s'engage à réexpédier au destinataire immédiatement un colis identique. En aucun cas le client ne pourra exiger le remboursement du produit et du forfait de livraison.

## 7.6- Disponibilité des produits

La totalité des produits proposés est disponible en stock. Néanmoins, compte tenu de la spécificité des produits proposés et de stock limité nous pouvons nous retrouver en rupture de stock. Notre offre s'entend donc dans la limite des stocks disponibles et des exceptions signalées.

La réactualisation de notre base de données des produits est en principe régulière. Néanmoins, les produits affichés disponibles peuvent parfois ne plus l'être au moment du traitement de votre commande. Par conséquent, le client décharge expressément le Domaine de la Ramaye de toutes responsabilités en raisons des contraintes citées ci-dessus.

De ce fait, si les produits commandés sont disponibles, votre commande est traitée dans les 3 jours ouvrés et livrée dans un délai n'excédant pas 15 jours en fonction de la destination.

Si les produits commandés ne sont pas disponibles en stocks au moment du traitement de votre commande et ne peuvent être réapprovisionnés, nous vous informerons de la situation par courrier, e-mail ou téléphone.

Le vin étant un produit "vivant", dans une éventuelle rupture de stock, le produit manquant sera remplacé par un produit choisi dans la gamme existante. Ce produit de substitution sera sélectionné parmi des références de qualité et de prix équivalents.

## 7.7- Dégradation de la qualité des produits

En aucun cas, le Domaine de la Ramaye ne saurait être tenu responsable des dégradations de qualité des produits et de leurs emballages occasionnés par le transport.

### **7.8- Convention de Varsovie**

Si le transport de l'envoi comporte une destination finale ou escale dans un pays autre que le pays d'origine, la convention de Varsovie peut être applicable. En cas de dommages hors des frontières françaises, c'est donc la dite convention qui régira les rapports entre le client et le Domaine de la Ramaye.

### **7.9- Adresse de livraison**

Si le colis est retourné au Domaine de la Ramaye au motif "adresse incomplète" ou "fausse adresse", Domaine de la Ramaye s'engage à contacter son client pour l'informer de la situation et demander un complément d'information sur l'adresse ou une nouvelle adresse d'expédition. Les frais de cette réexpédition seront à la charge du client. Bien entendu, dans cette situation, le point de départ du nouveau délai de livraison sera lié à la réception par Domaine de la Ramaye des nouveaux éléments d'information concernant la nouvelle adresse.

Les livraisons à destination d'établissements de soins (cliniques, hôpital, maisons médicalisées) ne pourront être honorées.

### **7.10- Tarifs de livraison en Euros HT**

Les tarifs pratiqués par Domaine de la Ramaye sont de 20€ hors taxes à partir de 6 bouteilles minimum.

Nous consulter pour connaître le prix pour une expédition inférieure.

Le franco de port sera pratiqué à partir de 60 bouteilles livrables à une seule adresse.

Attention! Du 15/12 au 15/01 comptez 5 jours maximum en livraison standard.

Attention, nous ne montons pas la marchandise dans les étages.

## **8) FACTURATION - PAIEMENT**

### **8.10- Pour les particuliers**

Le paiement de vos achats pourra s'effectuer soit par l'envoi d'un chèque ou par un virement bancaire au moment de la commande. Soit par carte bancaire, espèce ou chèque bancaire si la vente est réalisée sur les lieux de ventes (caveau du Domaine de la Ramaye ou salons).

La facture des produits sera adressée à toute commande de Société. Le compte du client ne sera débité que du montant des produits commandés et effectivement livrés. Le client garantit le Domaine de la Ramaye qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande. Pour le paiement par carte, les dispositions relatives à l'utilisation frauduleuse du paiement par carte Bancaire sont appliquées.

Dans un souci de sécurité, pour les commandes à montants conséquents (plus de 500 € sur la France, plus de 300 € sur l'Europe), nous nous autorisons à re-créditer la somme correspondante et à demander de réaliser le paiement par virement bancaire. Dans tous les cas, le client sera contacté et informé de cette démarche.

### **8.20- Pour les Professionnels**

Les délais de paiement pour les produits périssables et les boissons alcooliques sont expressément prévus par l'article L. 443-1 du Code de commerce : 30 jours après la fin du mois de livraison pour les boissons alcooliques. Ce délai peut-être inférieur suivant accord passé au moment de la conclusion du bon de commande.

### **8.30- Pénalités de retard**

Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel soit nécessaire. Elles courent de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture ou, à défaut, le trente et unième jour suivant la date de réception des marchandises ou de l'exécution de la prestation de service.

Pour l'année 2010, le taux de l'intérêt légal est fixé à 3,79 %, le calcul est le suivant :  $3,79\% \times 3 = 11,37\%$ . Il sera calculé sur le montant TTC de la facture.

### **8.40- Conditions d'escompte**

Un escompte est une réduction qui pourra être consentie à l'acheteur en cas de paiement anticipé. Suivant accord, Domaine de la Ramaye peut consentir un escompte pour paiement comptant qui, dès lors sera mentionné sur le bon de commande et dans les conditions de règlement et apparaît sur les factures. Dans toutes les conditions l'escompte ne pourra pas dépasser 10% du montant hors taxes de la facture et si cette dernière dépasse 800€ hors taxes.

## **9) ANNULATION DE LA COMMANDE**

Toute demande d'annulation d'une commande doit être effectuée avant l'expédition des produits, pour être prise en considération. Le délai minimum pour nous prévenir étant de 24 heures avant la date de départ des colis. Cette annulation devra être effectuée par mail, fax, courrier ou téléphone.

## **10) RECLAMATIONS**

Vous pouvez formuler une réclamation, en cas de perte, livraisons défectueuses, ou de dommage subi par l'envoi. Cette réclamation devra nous parvenir dans les 30 (trente) jours à compter de la date, à laquelle nous avons accepté votre commande ; elle devra être adressée par courrier R.A.R. (Recommandé avec accusé de réception) à l'adresse suivante : Domaine de la Ramaye – Michel ISSALY – Sainte Cécile d'Avès – 81600 GAILLAC.

## **11) RESPONSABILITE**

La responsabilité de Domaine de la Ramaye ne saurait être engagée en cas d'inexécution du contrat, en cas de rupture de stock ou d'indisponibilité du produit, de force majeure et, notamment en cas de grève totale ou partielle, inondation, incendie ou autres catastrophes naturelles et d'une manière générale tous événements ne permettant pas la bonne exécution de la commande.

## **12) SIGNATURE ELECTRONIQUE**

Pour toutes commandes ou message envoyé par internet, le "OK" associé à la procédure d'authentification et de non répudiation et à la protection de l'intégralité du message constituent une signature électronique. Cette signature électronique a valeur, entre les parties, d'une signature manuscrite.

## **13) PREUVE**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de Domaine de la Ramaye dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

## **14) REGLEMENT DES LITIGES**

Toutes les dispositions contractuelles définies ci-dessus sont régies par la loi française. Notre Service clientèle est à votre disposition pour le règlement de tout litige et à défaut d'une solution amiable, seuls seront compétents les Tribunaux d'Albi (81).

## **15) PREUVE EMARGEE DE LIVRAISON**

Nous nous engageons à fournir gratuitement par téléphone les éléments d'information sur la position de livraison. Nous serons en mesure de fournir une preuve de livraison émargée par le réceptionnaire de votre commande. Cette option est payante et vous sera facturée 4,50 euros TTC par preuve émargée demandée. Vous la réceptionnerez sous un délai de trois semaines à compter de la date de la demande et de l'acquittement de la somme due pour cette preuve émargée auprès de Domaine de la Ramaye par CB, chèque ou virement.

## **16) RESERVE DE PROPRIETE**

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de notre facture (loi 80335 du 12 mai 1980).

***Siège Social : Domaine de la Ramaye***

***Michel ISSALY***

***Sainte Cécile d'Avès***

***81600 GAILLAC***

***Tel 0563570664***

***Mail : [michel.del.ramaye@wanadoo.fr](mailto:michel.del.ramaye@wanadoo.fr)***

***N° SIRET : 407 956 986 00019***

***N° TVA : FR 484 079 56 986***

***N° Accises pour l'export : FR 098 580 E0 102***